



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE  
Pôle du foncier agricole

Affaire suivie par :  
Laure Messner  
Tél. : 01.60.76.33.63  
Mél : [ddt-sea@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-sea@essonne.gouv.fr)

## **Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers**

### **Compte rendu de la séance du 7 décembre 2018**

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 23 novembre 2018, s'est réunie le 7 décembre 2018, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Monsieur le Préfet.

#### **1) Membres de la commission**

##### **1.1 Membres présents :**

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- M. Didier HARDOUIN, représentant l'union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France ;
- M. Florian GIRAUD, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le réseau AMAP Île-de-France ;

##### **1.2 Pouvoirs**

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne, dispose d'un pouvoir de M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires et d'un pouvoir de M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France, dispose d'un pouvoir de M. Jean-Pierre MOULIN, représentant l'association « Essonne Nature Environnement » ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest, dispose d'un pouvoir de M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre d'agriculture de région Île-de-France, d'un pouvoir de Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne et d'un pouvoir de M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne.

##### **1.3 Membres absents et/ou excusés :**

- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- M. Fabien PIGEON, représentant du Collège des propriétaires agricoles désigné par la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- Mme Charlotte BOUCHAUD, représentant l'agence de l'Office National des Forêts interdépartementale

- Île-de-France Est (voix consultative) ;
- M. Yves HINCELIN, représentant la Chambre des Experts Fonciers de Paris-Île-de-France (voix consultative) ;
- M. Thierry SIROU, représentant de la Fédération Régionale des Coopératives Île-de-France (voix consultative) ;
- M. Pascal MARTIN représentant l'agence de l'Office National des Forêts interdépartementale Île - de - France Ouest (voix consultative) ;
- Mme Madeleine HERVE, représentante de l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France.

## **2) Invités à titre d'experts**

- Mme GUERARD, représentante de la Chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- Mme Céline PLAT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation des PLU de Ballainvilliers;
- M. Loïc MIGNON, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation du PLU de Saintry-sur-Seine et de Draveil ;
- M. Henri VACHER, de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

## **3) Quorum et ordre du jour**

M. Yves RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

- a) Compte rendu et fonctionnement de la commission : le compte rendu de la commission électronique du 5 au 14 novembre 2018 est validé à l'unanimité ;
- b) Passage de l'étude préalable agricole relative à un projet de construction d'une plateforme logistique et d'un centre de tri de petits colis situé sur la commune du Coudray-Montceaux ;
- c) Etude du dossier de PLU de la commune de Ballainvilliers;
- d) Etude du dossier de PLU de la commune de Saintry-sur-Seine ;
- e) Etude du dossier de PLU de la commune de Draveil.

## **4) Ont présenté leur projet devant la commission :**

- Étude préalable agricole relative à un projet de construction d'une plateforme logistique et d'un centre de tri de petits colis situé sur la commune du Coudray-Montceaux : Mmes Aude DELAROSE et Sylvie MICELI du Groupe Panhard, représentant la maîtrise d'ouvrage du projet, et Mmes Julie SEEGERS et Margot VANRENTERGHEN, représentant le bureau d'étude CETIAC ; M. Michel BERNARD, adjoint au Maire du Coudray-Montceaux en charge des Finances et au Développement Economique, représentant la mairie du Coudray-Montceaux, a été invité à titre informatif ;
- PLU de Ballainvilliers : M. Marc VIVIEN, adjoint au maire chargé du cadre de vie et du développement durable ; Mme Armelle BALDINI du service urbanisme de la commune de Ballainvilliers et Mme Anne-Claire LELIEVRE, du bureau d'étude ESPACE VILLE ;
- PLU de Saintry-sur-Seine : Mme Martine CARTAU-OURY, Maire de Saintry-sur-Seine et Mme Mickaëlle BOURBON et M. Alain GELVANI du service urbanisme de la commune de Saintry-sur-Seine;
- PLU de Draveil : Mme Sylvie DONCARLI, adjointe au maire chargée de l'urbanisme ; Mme Emilie MORIN du service urbanisme de la commune de Draveil et M. Olivier MAUPU du bureau d'études Espace Ville.

À Évry, le **18 DEC. 2018**

Le président de la CDPENAF,

  
Yves RAUCH

*Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :*  
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>